

Assemblée générale annuelle 2024 des membres de l'Ordre des optométristes du Québec

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et vérification de l'atteinte du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour
 3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 18 novembre 2023
 4. Rapport de la présidence
 - a) Rapport des activités 2023-2024
 - b) États financiers au 31 mars 2024 : présentation par le vérificateur
 - c) Nombre de permis délivrés en 2023-2024
 5. Décisions et consultations — Affaires budgétaires et financières (voir document d'information et de consultation)
 - a) Rémunération des administrateurs élus à compter de l'année 2025-2026 (décision requise)
 - b) Consultations relatives à la cotisation régulière pour l'année 2025-2026
 - Rapport du secrétaire sur la consultation écrite
 - Consultation des membres présents
 - c) Nomination des vérificateurs externes des livres et comptes de l'Ordre pour l'année 2025-2026 (décision requise)
 6. Levée de l'assemblée
- Formation : Téléoptométrie

5 OCTOBRE 2024

8h30

—

**PALAIS DE CONGRÈS
Salle 710**

—

**Dans le cadre du Colloque
international sur l'œil et la
vision du CPRO**